

***SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES***

**PROCÈS-VERBAL**

**Trente-neuvième réunion  
Université du Québec en Outaouais,  
tenue le mercredi 25 octobre 2006,  
au local E-2300 du Pavillon Alexandre-Taché.**

**Confirmé le 22 novembre 2006**

**Procès-verbal de la trente-neuvième réunion de la Sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le mercredi 25 octobre 2006 à 9 h 30, au local E-2300 du Pavillon Alexandre-Taché.**

---

	<b>PRÉSENT</b>	<b>ABSENT</b>
<b>Président</b>		
Jean-Marie Bergeron Doyen des études	X	
<b>Membres</b>		
GILBERT, LUCE Chargée de cours, Études langagières	X	
LEMAY, SYLVAIN Professeur, École multidisciplinaire de l'image	X	
LUSSIER, MADELEINE Professeure, Sciences comptables	X	
PAQUET, RENAUD Professeur, Relations industrielles		X
QUIRION, JEAN Professeur, Études langagières	X	
SAINT-PIERRE, CHANTAL Professeure, Sciences infirmières		X
CHARBONNEAU, ALAIN Professeur, Informatique	X	
GAGNON, STÉPHANE PROFESSEUR, SCIENCES DE L'ADMINISTRATION		X
<b>Observateurs</b>		
MAURICE, LUC Registraire		X
TESSIER, PIERRE Directeur, Service de la bibliothèque	X	
<b>Invités – invitées</b>		
LONGPRÉ-MOREAULT, ISABELLE Agente de recherche, Décanat des études	X	
BIGRAS, DIANE Professeure, Sciences comptables	X	
LORENZETTI, FRANÇOIS PROFESSEUR INVITÉ	X	
DANKOVA, NATHALIA PROFESSEURE, ÉTUDES LANGAGIÈRES	X	
MELANÇON, CHRISTIANE DIRECTRICE, ÉTUDES LANGAGIÈRES	X	
<b>Secrétaire</b>		
LESIEUR, LUCIE Secrétaire de direction Décanat des études	X	

Le président de la Sous-commission des études, M. Jean-Marie Bergeron, Doyen des études, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 9 h 35.

---

## PROCÈS-VERBAL

### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président informe les membres de la SCÉ de la nomination des nouveaux membres, MM. Stéphane Gagnon, Alain Charbonneau et Éric Gosselin. Toutefois, il est à noter que le mandat de M. Gosselin entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier prochain.

De même, le président souligne la présence de Mme Isabelle Longpré-Moreault qui travaille depuis quelques semaines au Décanat des études en remplacement de Mme Évelyne Fortin. Mme Longpré-Moreault assistera à la réunion à titre d'observatrice.

*IL EST PROPOSÉ PAR M. JEAN QUIRION ET APPUYÉ PAR M. SYLVAIN LEMAY QUE L'ORDRE DU JOUR SOIT MAINTENU TEL QUE PRÉSENTÉ. L'ORDRE DU JOUR EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

### 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA TRENTE-HUITIÈME RÉUNION DE LA SCE

Le président s'informe s'il y a ajout ou modification à apporter au procès-verbal de la trente-huitième réunion de la SCÉ. Au point 5, le cours *Atelier de réussite universitaire* (ARU9003), on demande de remplacer, dans la phrase « Les membres s'entendent sur les éléments de solutions : (suivi d'une énumération) » que le mot *s'entendent* soit remplacé par le mot *proposent*.

*IL EST PROPOSÉ PAR M. SYLVAIN LEMAY, APPUYÉ PAR MME MADELEINE LUSSIER, QUE LE PROCÈS-VERBAL SOIT ADOPTÉ AVEC LA MODIFICATION PROPOSÉE. LE PROCÈS-VERBAL EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

### 3. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Le président relate l'évolution de certains dossiers ayant fait l'objet de décision par la SCÉ lors de la dernière réunion. Tout est conforme aux procédures enclenchées.

### 4. PROJET DE PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN EXPERTISE COMPTABLE PROFESSIONNELLE

Les membres de la Sous-commission des études accueillent Mme Diane Bigras, responsable de l'élaboration du programme d'étude présenté pour approbation. Du contexte aux nouvelles conditions exigées par l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec (OCGAQ), Mme Bigras brosse un tableau complet de la situation qui a conduit au développement de ce programme de deuxième cycle. Elle explique que ce programme intègre les connaissances théoriques acquises au premier cycle vers le développement des habiletés, compétences et attitudes qui leur permettront d'intervenir efficacement dans les milieux d'affaires. Le programme a pour objectif d'optimiser les capacités d'intégration, d'analyse et de synthèse des étudiants et de parfaire les acquisitions en matière d'esprit d'analyse, de jugement professionnel et d'éthique.

#### Changements dictés par l'OCGAQ

Les changements majeurs apportés par l'Ordre obligent dorénavant les finissants du baccalauréat en sciences comptables de réussir ce nouveau programme de deuxième cycle pour pouvoir se présenter aux examens de l'Ordre et obtenir leur certification pour exercer la profession. On spécifie qu'il s'agit d'une attestation de deuxième cycle et non, d'un programme de maîtrise. Ce programme remplace le programme court offert uniquement par la Téléuq.

Dans le cas où l'UQO n'offrirait pas ce programme, les étudiants devraient s'inscrire dans une autre université pour le suivre. On entrevoit que certains étudiants préféreraient alors poursuivre l'ensemble de leur formation en sciences comptables dans une seule et même institution d'enseignement ce qui aurait probablement une incidence importante sur les

admissions au baccalauréat à l'UQO. De plus, ni l'Université d'Ottawa ni l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue ne prévoient offrir ce programme de deuxième cycle. Présentement, l'UQO a une entente tacite avec l'Université d'Ottawa pour offrir ce service dans la région. On invite Mme Bigras à sonder la possibilité d'établir des liens de collaboration avec l'École nationale d'administration publique (ÉNAP).

Les membres de la Sous-commission des études tiennent à reconnaître l'excellence du dossier présenté par Mme Bigras. Mme Madeleine Lussier quitte la salle pendant la période des délibérations.

*APRÈS DÉLIBÉRATIONS, SUR PROPOSITION DE M. JEAN QUIRION, APPUYÉE PAR M. ALAIN CHARBONNEAU, LA RÉOLUTION 38-SCE-81 EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

Mme Lussier revient en réunion.

#### 5. PROJET DE PROGRAMME DE DEUXIÈME CYCLE EN ENSEIGNEMENT DE LANGUES SECONDES ET ÉTRANGÈRES AUX ADULTES

Mmes Christiane Melançon, directrice du département d'Études langagières, Nathalia Dankova, responsable de l'élaboration du programme et Bibiane Lépine, agente de recherche au Décanat des études sont invitées à présenter le dossier aux membres de la Sous-commission des études.

On fait un survol rapide des raisons qui ont mené au développement de ce programme court de deuxième cycle qui s'adressera spécifiquement aux formateurs en langues secondes et étrangères ayant obtenu un baccalauréat dans une discipline connexe. On demande des clarifications en ce qui concerne :

##### Programme de deuxième cycle

Les étudiantes et étudiants qui s'inscriront à ce programme sont en mesure de démontrer l'acquisition des connaissances et des habiletés de la langue acquises par des études de niveau de premier cycle. Cette formation spécialisée est offerte normalement, dans la grande majorité des universités, au programme de 2<sup>e</sup> cycle en études langagières. On recommande la révision de la description des cours de manière à ce qu'ils reflètent mieux la complexité qui est habituellement attribuée à des cours de deuxième cycle.

##### Anglais, langue seconde

On s'interroge sur l'absence de cours entourant l'apprentissage de l'enseignement de l'anglais langue seconde. La responsable a jugé inopportun d'ajouter cette composante étant donné le nombre élevé de cours existant dans ce domaine dans la région. Toutefois, il sera possible d'adapter le cursus en conséquence dans le cas où la demande exprimée serait appréciable.

##### Viabilité du programme

Les membres de la SCÉ semblent étonnés de constater que les prévisions d'effectifs soient établies à seulement cinq inscriptions par trimestre. On aimerait obtenir l'assurance que ce nouveau programme puisse débuter avec une cohorte d'au moins 15 étudiantes et étudiants.

Des démarches ont été effectuées pour stimuler les partenariats et les engagements d'employeurs potentiels. On affirme que les admissions au premier trimestre seront plus importantes que le nombre indiqué. Une clarification sera apportée au document pour signifier les résultats obtenus des discussions avec le milieu. De plus, les responsables fourniront les attestations requises pour exprimer clairement les besoins formulés par le marché cible.

##### Stage en enseignement

Le tableau 4 décrit le cheminement des étudiants dans le programme d'études. Toutefois, on fait remarquer que les stages représentent 135 heures d'apprentissage dans le milieu au lieu de 45 telles que présentées. On se questionne aussi sur les considérations ayant amené la prestation d'un stage au début du trimestre hiver 2008. La responsable fera les modifications nécessaires pour clarifier l'information à ce sujet.

Les membres de la SCÉ sont heureux de constater les efforts fournis par le personnel du département des Études langagières pour positionner ce secteur en croissance dans notre région.

M. Quirion quitte la réunion.

*APRÈS DISCUSSIONS, SUR PROPOSITION DE MME MADELEINE LUSSIER, APPUYÉE PAR M. SYLVAIN LEMAY, LA RÉOLUTION 38-SCE-82 EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ SOUS RÉSERVE DE L'ASSURANCE DE PRÉVISION D'EFFECTIFS SUFFISANTS POUR RENDRE CE PROGRAMME D'ÉTUDES VIABLE À LONG TERME.*

6. PROJET DE PROGRAMME DE MAÎTRISE EN GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS

La présentation de ce dossier est menée par M. François Lorenzetti, professeur invité à l'UQO et Mme Bibiane Lépine, agente de recherche au Décanat des études. Ce projet de programme réseau est soumis pour approbation auprès des instances respectives des universités du Québec participantes soit Montréal, Trois-Rivières, Chicoutimi, Rimouski, Abitibi-Témiscaminque et de l'Outaouais. M. Lorenzetti relate le contexte historique et l'implication de longue date de l'UQO dans le dossier de la foresterie.

Les membres de la SCÉ semblent satisfaits de l'information présentée tant dans la documentation soumise que celle apportée par M. Lorenzetti lors des discussions. Quelques modifications mineures devront être apportées afin de peaufiner le document avant le dépôt à la Commission des études. Toutefois, on fait remarquer que les prévisions de dépenses semblent sous-estimées en ce qui a trait particulièrement aux ressources documentaires. M. Lorenzetti est invité à travailler avec le directeur de la bibliothèque, M. Pierre Tessier, de manière à déterminer le coût qu'engendra la prestation de ce programme à l'UQO.

Le doyen des études est mandaté par la SCÉ de s'assurer de la préparation du dossier local spécifique pour l'implantation du programme à l'UQO. Les membres de la SCÉ veulent offrir des félicitations personnelles à M. Lorenzetti pour la qualité de son travail. Ce fut un réel plaisir d'analyser la documentation qui a été soumise à la SCÉ.

*SUR PROPOSITION DE MME LUCE GILBERT, APPUYÉE PAR M. ALAIN CHARBONNEAU, LA RÉOLUTION 38-SCE-83 EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

7. DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ DE RÉFLEXION SUR L'ENSEIGNEMENT AUX GROUPES NOMBREUX

Due à l'heure tardive, il est convenu que ce sujet serait reporté à la prochaine réunion de la Sous-commission des études.

8. Varia :

Aucun sujet n'a fait l'objet d'un ajout.

9. PROCHAINE RÉUNION ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La prochaine réunion est fixée au 22 novembre à 9 h 30, à la salle E2300.

\*\*\*DOCUMENT ORIGINAL SIGNÉ

Le président

La secrétaire

---

Jean-Marie Bergeron

---

Lucie LeSieur